

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, mercredi 7 octobre 2026

Communiqué de Presse – renouvellement partenariat entre le CNM et l'Ifcic

Soutien à l'innovation et au développement de la filière musicale et des variétés : le Centre national de la musique (CNM) et l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (Ifcic) renouvellent leur accord de partenariat.

Ce mardi 6 octobre, le Centre national de la musique (CNM) et l'Ifcic ont renouvelé pour 3 ans l'accord de partenariat signé en 2023 afin de continuer à renforcer leur soutien conjoint à l'innovation et au développement de la filière musicale et des variétés.

Établissement de crédit spécialisé dans les secteurs culturels et créatifs, l'Ifcic a pour mission d'intérêt général de favoriser l'accès au financement des entreprises culturelles. Pour cela, l'Ifcic garantit les crédits bancaires et/ou prête directement aux entreprises, en leur offrant, ainsi qu'aux banques, son expertise financière spécifique des secteurs culturels et créatifs.

Le Centre national de la musique a pour mission d'accompagner et de contribuer au développement du secteur musical et des variétés. Il déploie à ce titre des dispositifs d'accompagnements financiers et non financiers (formations, conseils, éditions d'ouvrage, développement des connaissances sur la filière, etc).

Forts des convergences de leurs missions, le CNM et l'Ifcic ont signé en 2023 un partenariat d'une durée de 3 ans afin d'intensifier et mettre en cohérence leurs actions auprès des acteurs relevant du champ du CNM.

Avec pour deux principaux axes le **partage d'expertise dans l'instruction des solutions de financement et d'accompagnement** du CNM et de l'Ifcic, ainsi que le **soutien à l'innovation** (participation de l'Ifcic au Prix de l'Innovation du CNM¹), le partenariat a permis le renforcement des liens entre les deux établissements : rapprochement des équipes, complémentarité croissante des dispositifs (mise en valeur des capacités de co-intervention,

¹ Le Prix de l'innovation du CNM récompense trois lauréats au sein des structures aidées par la commission « Innovation » du CNM, en leur délivrant une dotation et un accompagnement autour du développement de leur solution. Il est remis chaque année lors des Rencontres de l'Inclusion, de l'Innovation et des Transitions dans la Musique (RIITM) du CNM, dont l'édition 2026 s'est tenue le 5 et 6 octobre à Saint-Ouen.

Partenaire depuis le lancement du Prix en 2022, l'Ifcic poursuit son association au dispositif à travers sa participation au jury de sélection des lauréats, sa contribution financière à la dotation remise aux lauréats, et le suivi personnalisé de 12 mois qu'il offre aux lauréats sur les questions de financement.

fluidification pour les entreprises d'éventuelles démarches croisées), partage systématique des expertises.

Cette dynamique a également été saluée par le Sénat dans le **rapport d'information n° 878, déposé le 8 juillet 2026**, consacré au Centre national de la musique. Une des recommandations préconise de « renouveler la convention avec l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), qui a fait ses preuves ».

Ce succès amène ainsi le CNM et l'Ifcic à poursuivre leur rapprochement à travers le renouvellement, pour une nouvelle durée de 3 ans, de leur partenariat, autour des mêmes objectifs.

« Nous sommes heureux de poursuivre notre partenariat avec l'IFCIC, qui illustre la convergence de nos missions et notre volonté commune de renforcer l'accompagnement des entreprises de la filière musicale et des variétés. Dans un secteur en profonde transformation, la complémentarité de nos expertises et de nos dispositifs nous permet de mieux répondre aux besoins des acteurs de la filière et de les accompagner dans leur développement. »

La participation de l'IFCIC au Prix de l'Innovation du CNM prend également tout son sens dans cette dynamique. Elle traduit une ambition partagée : faire émerger les innovations qui contribueront à l'avenir de la filière, tout en créant les conditions pour qu'elles puissent se développer et changer d'échelle. Nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration et de mettre nos expertises et nos dispositifs au service de celles et ceux qui font vivre, innover et font évoluer le secteur. »

Jean-Baptiste Gourdin, Président du Centre national de la musique

« Les liens entre l'Ifcic et le CNM se sont formidablement renforcés avec la mise en œuvre, depuis 2022, de notre partenariat. La musique, live et enregistrée, constitue un domaine d'intervention dynamique et très important pour l'Ifcic, puisqu'elle forme, de manière toujours plus marquée, le premier secteur soutenu après le cinéma et l'audiovisuel. A travers le renouvellement de notre partenariat, nous nous réjouissons de continuer à mettre en commun nos outils et nos expertises respectives au service du développement des entreprises du secteur. »

Karim Mouftalib, Directeur général de l'Ifcic

Contact presse

Julie Ihler

Responsable de la communication

Marie Miscopein

Chargée de la communication

Email : presse@cnm.fr

Centre national de la musique

151-157 avenue de France, 75013 Paris

cnm.fr

EPIC, sous tutelle du ministère de la Culture

RCS Paris n°882 539 786 00047